

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

de

JOURNAL

Rue du 25 Mai n. 67.

HONNÊTE ET PATRIOTE

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche de fête excepté. On s'abonne au bureau du PATRIOTE, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et piquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS

Lundi 26 et Mardi 27. — Prise de Tournay (Belgique) par le général Jourdan (1794).

A DATER DU PREMIER JUILLET L'ABONNEMENT AU PATRIOTE FRANÇAIS EST PORTE DE TROIS PIASTRES A TROIS PATACONS.

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du 1er mai, RUE DU 25 MAI, No. 67.

MONTEVIDEO.

AVIS OFFICIEL.

M. le chargé d'affaires du Brésil s'est retiré de la capitale de la République, et a fait retirer avec lui M. le consul général de l'Empire, pour des motifs qui, étant du ressort de l'appréciation et de l'examen du gouvernement de S. M. I. et de celui de la République, n'appartiennent pas au domaine de la publicité.

Cet incident inattendu n'a altéré en rien les dispositions de respect et d'amitié sincère de la part du gouvernement de la République vis-à-vis de la nation et du gouvernement brésiliens. C'est ainsi que doivent l'entendre tous les habitants de la République.

La population brésilienne, qui, par la retraite volontaire des agents publics de cette nation est privée de leur appui et de leur protection, peut être complètement confiante et tranquille. Le gouvernement l'exhorte, jusqu'à ce qu'un arrangement définitif de cette question rappelle les agents brésiliens au sein de la République, à conserver cette assurance que le gouverne-

ment prend la population brésilienne sous sa protection immédiate et spéciale; il déclare que tout citoyen brésilien, qui aurait besoin de faire ou de continuer quelque réclamation, pour laquelle l'intervention des agents brésiliens eût été nécessaire, peut la faire personnellement et par lui-même ou par un ministre compétent, avec cette conviction qu'il sera accueilli avec une entière bienveillance, et qu'on lui rendra justice complète.

Les bureaux respectifs délivreront, par la dépêche des navires marchands brésiliens, tous les documents que les intéressés pourront régarder comme nécessaires pour suppléer à ceux que leur délivrait l'ur consulat général.

Le gouvernement espère que la population brésilienne, en gardant cette même conduite calme et honorable qu'elle a toujours observée, ne donnera aux autorités et aux citoyens de la République, que des sujets de satisfaction et d'estime.

Le gouvernement a reçu le projet suivant qu'il est disposé à accepter tel qu'il est rédigé.

PROJET. (1)

Pour la création d'une compagnie ayant pour objet l'achat au gouvernement du recouvrement des droits de douane.

Art 1er. — Il se formera une compagnie composée de nationaux et d'étrangers pour acheter au gouvernement les droits de douane, d'importation et d'exportation pour toute l'année 1844.

Art 2. — On offre au gouvernement pour le dit achat la somme de 500,000 piastres, et en plus la moitié nette du produit des droits de douane, de la manière et dans la forme énoncés ci-après.

(1) Le projet, que nous avons publié samedi, a subi quelques modifications de la part des actionnaires; il est tel que nous le publions aujourd'hui.

Le voici, du reste, textuellement; on verra que Parra-gioli Codrika était à M. Azais ce que saint Jean le Précurseur fut à Jésus:

« Je suis depuis longtemps d'aris, charmante citoyenne, que tout est compensé dans ce monde, la peine par le plaisir, le malheur par le bonheur, et vice versa. J'éprouve encore cela par votre aimable billet d'aujourd'hui, et c'est le vice et versa par reprise! Vous m'apprenez que vous vous portez mieux, et j'en suis charmé; vous me désespérez après de voir l'original de la copie admirée, et j'en suis de-o-é. Vous m'annoncez ensuite que vous voulez venir me voir avec votre amie, et je m'en réjouis. Seulement je me trouve obligé de remettre votre charmante visite du 7 au 9 »

« Voilà bien des alternatives: on en éprouve souvent de plus sérieux quand on a le malheur d'être naturellement sensible: mais il y a des cas où aucun alternatif ne peut altérer le vrai bonheur qu'on saura se faire, et c'est celui du sentiment d'un vrai dévouement comme celui avec lequel je vous suis attaché. CODRIKA. »

Lorsque Caroline eut fini sa correspondance, elle m'apprit qu'elle allait mettre à exécution un grand projet, couvé depuis longtemps: elle fondait un journal!

Art 3. — Ladite somme de \$ 500,000 sera représentée par 500 actions de \$ 1,000 chacune, dont la souscription sera ouverte immédiatement, et dont le paiement s'effectuera par les souscripteurs, dans les proportions suivantes:

Pour chaque action, savoir:

Au comptant	50
Un vale du 1er juillet à un mois	50
Idem	100
Id.	200
Id.	200
Id.	100
Id.	100
Id.	100
Id.	100

Art 4. — Cette souscription étant remplie, les actionnaires se réuniront et nommeront une commission de gestion; mais, pour qu'un actionnaire puisse être nommé membre de cette commission, il faudra qu'il souscrive pour cinq actions au moins.

Art 5. — La commission de gestion étant nommée, elle procédera immédiatement à la formation d'un règlement qui sera soumis à l'approbation des actionnaires, dans une réunion générale convoquée à cet effet.

Art 6. — Les valés et l'argent mentionnés à l'art 3 seront délivrés par les actionnaires à la commission de gestion, laquelle, pour favoriser et concilier les intérêts des deux contractants, aura une intervention directe et affective dans l'emploi par le gouvernement des \$ 500,000 dont il est parlé dans l'art. 2. Ce versement s'effectuera en cinq paiements de \$ 100,000 pendant cinq mois consécutifs: 50,000 piastres au moins seront employées en effets; le reste sera versé en argent, et le gouvernement s'obligera à recourir à la commission pour l'achat de tous les effets dont il aura besoin, dans les limites de la somme fixée plus haut; pour cet achat, la commission donnera la préférence, pour le profit, à des actionnaires.

Tout était prêt pour cela, et le premier numéro devait paraître le lendemain. Le journal était quotidien, s'appelait le Phénix et portait en tête cette épigraphe (qui semblait être un souvenir du coffret conis par Marie-Antoinette): *Je renaitrai de ma cendre.*

Je demandai à Caroline si elle s'était assurée des rédacteurs.

— A quoi bon? interrompit-elle, je serai seule tout le journal.

— Mais des capitans?

— J'ai une vingtaine de louis.

— Des abonnés?

— Il m'en viendra.

Je ne pus m'empêcher de sourire d'une telle confiance.

— Eh! mon Dieu! pourquoi m'ôter d'avance l'espoir, dit-elle vivement; vous autres, gens prudents, vous êtes tous les mêmes... utiles comme des médecines noires. Mais j'ai bien réfléchi; tous mes comptes sont faits quelque part dans mon cerveau.

Elle me montra sur sa table un petit carnet vert que j'ouvris pendant qu'elle cachetait ses lettres. Je n'y trouvai d'abord que des dépenses de spectacle, de fiacres et d'aumônes.

FOUILLETON.

SOUVENIRS DE LA REPUBLIQUE.

MEMOIRES D'UN BOURGEOIS DE PARIS.

PREMIER EPISODE.

UNE FEMME CELEBRE.

(Suite.)

III.

J'allai, quelques jours après, rendre visite à Caroline Wuiet, qui m'avait donné son adresse: je la trouvai répondant à une vingtaine de lettres qu'elle venait de recevoir; il y en avait de Fréron, d'Alexandre Duval, de Caron Beaumarchais, de Trenis, de Mme Bonaparte, de Garet et du premier drogman de l'ambassadeur ottoman, Codrika.

Le poulet de ce dernier me parut un chef-d'œuvre d'ambigouri galant, et je le demandai à Caroline comme échantillon de madrigal turc habillé à la française.

La commission mettra à la charge du gouvernement 1 1/2 0/0 de commission et de courtage sur les effets qu'elle achètera pour lui.

ART. 7. — La commission de gestion aura une intervention directe dans l'administration de la douane et du *resguardo*, dès la conclusion du premier contrat, et elle pourra y placer les employés qu'elle trouvera nécessaires pour cela. Le paiement des appointements de ces employés sera, jusqu'à la fin de cette année, à la charge du gouvernement, et s'effectuera avec les premiers fonds qui entreront. Depuis le commencement jusqu'à la fin de l'année 1844, ces appointements seront acquittés sur les fonds communs des droits d'entrée.

ART. 8. — Les billets ministériels seront admis à la douane pour le paiement des droits, dans la forme qui existe au ourd'hui jusqu'à la fin de l'année courante. Les documents sur la douane qui circulent encore, provenant des emprunts de juin 1842 et d'avril dernier, continueront d'être admis dans la même proportion qu'aujourd'hui, jusqu'à l'amortissement total, sauf les paiements effectués avec ces documents dans la proportion indiquée, tous les droits de douane, pendant l'année 1844, seront payés en argent effectif; tous les paiements devront se faire entre les mains (1) du trésorier que nommera la commission, laquelle s'entendra avec le gouvernement sur l'emploi de la moitié affectée à cet égard, de la manière stipulée à l'art. 6. Le gouvernement devra prendre en paiement de ladite moitié, en argent effectif, les documents des deux emprunts mentionnés plus haut, qui seront amortis par la douane pendant la durée de ce contrat.

ART. 9. — Pour faire constater le montant exact des billets ministériels, ainsi que des documents des deux emprunts de juin 1842 et d'avril dernier, qui existent dans la circulation, il sera procédé immédiatement, par la commission de gestion, à leur enregistrement, par un appel aux détenteurs d'avoir à les représenter dans un délai déterminé, pour être inscrits et visés par la dite commission; le délai expiré, ces documents non revêtus du visa ne seront plus admis. Quant aux documents de l'emprunt de juin 1842, seront également reconnus comme tels ceux qui proviennent de la souscription

(1) Condition du ministre des finances pour l'acceptation de cet article : au trésor de la douane.

— Cherchez plus loin, me dit-elle.

— Ainsi vous me livrez le secret de votre budget secret ? observai-je.

Pourquoi non ? je ne suis ni assez mauvaise ni assez bonne pour cacher mes actions, et je puis vivre sous verre comme les chenilles de mûrier. Lisez mon carnet, si vous le voulez, pendant que je vais recommander ces lettres à Brunet.

Elle sortit et je me mis à feuilleter le *noir* qu'elle m'avait laissé.

On y trouvait, avec l'indication de son caractère ardent, dévoué et généreux, les traces de cette vie étrange de l'époque toute livrée aux plaisirs, et où les bouillons, les parfums, les bals, tenaient plus de place que les besoins réels.

A côté des dépenses sans cesse renaissantes pour les oranges et les fleurs se trouvaient des notes prouvant la générosité de cette âme, mais dont le style même appartenait au temps. Ainsi on lisait :

Pour conserver au cœur, 3 livres ;

Jouissance de sentiment, 34 livres ;

Pour un vieux dègre et un jeune cheval, 4 livres.

Puis, quelquefois à la marge, de plus intimes souvenirs.

Le 26 frimaire, p. 624 ;

Le 29, chagrin, inquiétude ;

Le 9 nivose, espoir.

Je venais enfin de découvrir le compte du Phénix lorsque Caroline entra.

Eh bien, me dit-elle, êtes-vous persuadé ? Outre le journal les abonnés recevront tous les mois une roman-

primitive de \$700,000; mais non les autres émises postérieurement par le gouvernement, lequel s'entendra directement avec les porteurs sur le mode de leur amortissement.

ART. 10. — La loi de douane du 19 j. 1837 sera en vigueur pendant l'année 1844, sans que le gouvernement y puisse apporter aucune modification. Il ne pourra non plus disposer en aucune manière, par anticipation, de la portion des droits qui lui échoient pendant ladite année.

ART. 11. — A compter du commencement de l'année 1844, à la fin de chaque mois, la commission répartira entre les actionnaires le produit net des droits reçus pendant le mois pour le compte de la société, en établissant pour chaque actionnaire un dividende qui sera payé du 1er au 10 du mois suivant.

ART. 12. — Les actions mentionnées dans l'art. 3 relateront les noms des souscripteurs, et elles ne pourront être transférées sans une inscription préalable et un visa de la commission.

ART. 13. — La commission fera perdre au souscripteur qui n'aura pas acquitté le montant de ses bons aux échéances indiquées, la valeur de son titre qu'il aura à payer et des frais et préjudices qui lui en résulteront par son non-paiement; il perdra en outre son droit d'actionnaire et les fonds qu'il aura déjà fournis.

ART. 14. — La commission jouira sur ces bons des mêmes privilèges que le fisc, non-seulement pour la préférence du crédit, mais encore pour veiller à leur écoulement rapide, simplement et sans forme de jugement.

ART. 15. — La société se réserve le droit de continuer ce contrat pour l'année 1845, sous les mêmes conditions; elle devra, dans ce cas, en faire déclaration au gouvernement, trois mois avant la fin de l'année 1844.

ART. 16. — Les bases du présent contrat ainsi établies, le gouvernement en demandera la sanction par les chambres pour lui donner force de loi.

Les personnes qui veulent souscrire peuvent s'adresser dès ce jour au ministère des finances, chez le collecteur, maison de M. Bejar, ou maison de M. Chucarro.

— M. le ministre de la guerre et de la marine a reçu des communications du général Aguiar, contenant une lettre de M. le gé-

néral. Sa rédaction sera variée et mes relations avec Mme Bonaparte me permettent de donner de curieux détails sur l'expédition du général en Egypte.

Je ne lui fis point d'inutiles objections, car c'était une de ces natures hardies que la contradiction excite et que la difficulté encourage; elle s'aperçut pourtant à ma réserve que je n'approuvais point son projet, et s'efforça de me convertir en me lisant plusieurs articles écrits d'avance. C'était toujours cette même forme vive, saccadée, mais sans naturel et composée d'éléments romanesques ou contradictoires. La verve y abondait, mais la réalité ne s'y sentait pas ! On cherchait en vain la sensation sous l'habit d'emprunt dont elle était revêtue, et cependant elle y était, mais invisible; elle y était comme l'élégance et la pudeur sous le ridicule et impudent costume des femmes du directoire.

Je remarquai pourtant la lettre adressée à une jolie femme qui voulait devenir à la mode; elle renfermait une peinture fine et sincère.

Si nous étions encore dans la brûlante saison, écrivait Caroline à son amie, je vous mettrais à la mode en quinze jours, avec un phéon et des coursiers andalous; mais l'hiver la chose est moins facile.

On ne peut se montrer le matin à Bagatelle sans l'élégant habit d'amazone; le soir à Tivoli, drapée à la grecque; les ascensions (1) ne permettent plus ces gra-

(1) A cette époque les ascensions étaient fréquentes et fort à la mode. Blanchard, Testu et plusieurs autres en avaient fait un spectacle ordinaire. Deux charmantes aéronautes (dont j'ai oublié le nom) s'étaient même

néral don Fructoso Rivera, elles confirment simplement l'affaire de Solis.

— Le nouveau journal, fondé à Buenos-Ayres sous ce titre *Archivo Americano y espíritu de la prensa del mundo* vomit des injures contre le commodore Purvis et la nation anglaise; ce n'est pas à nous, c'est au *Britannia*, journal anglais de cette capitale, qu'il appartient de les réfuter.

M. le rédacteur du *Patriote*,

Vous n'avez pas jugé convenable de publier textuellement ma lettre au sujet d'une pétition à notre gouvernement; sans doute parce que j'ai eu devoir garder l'anonymat. Vous remarquerez cependant, monsieur, qu'en cela je n'ai fait qu'imiter le rédacteur de *la Presse* projetée.

Je conçois d'ailleurs que vous exigiez une signature réelle, lorsque les articles dont on vous demande la publication peuvent compromettre votre journal; mais dans tout autre cas, cette exigence est un mal; car beaucoup de personnes pourraient être par leurs écrits contribuer à rendre, comme vous le faites, des services importants à la cause que nous défendons; mais elles sont souvent retenues, vu qu'elles ne veulent point faire imprimer leurs noms, par divers motifs que l'on doit toujours respecter.

C'est pour cela que, dans l'espoir que vous voudrez décider à publier cela-ci, je répondrai en deux mots aux observations bienveillantes que vous suggérez ma première.

Dans mon opinion, c'est à l'auteur du projet, qu'il appartient de provoquer une assemblée de commerçants pour parvenir, le plutôt possible, à la rédaction définitive et à son envoi en France couverte de signatures.

Veillez agréer l'assurance de ma considération.

Un Français.

NOUVELLES DIVERSES

Il résulte des dernières nouvelles de Madrid publiées par le *Mémorial Bordelais*, et des journaux et lettres du 15 reçues par estafette, que les partis opposés se disputent de projets divers, qui seraient au moment d'éclore. D'une part, les ayacuchas accusent les partisans de la reine Christine de n'attendre que la majorité de la jeune reine pour remettre en question toutes les conquêtes des dernières années de Tauré. Les adversaires du régime prétendent que celui-ci fomentait sous main un mouvement qui aurait pour objet de prolonger la minorité de la reine Isabelle, et le correspondant du *Mémorial Bordelais*,

ciens négligés qui mélangent les femmes, et la pelouse de Frascati est ensevelie sous la neige. Les spectacles donnent peu de vogue; le luxe l'emporte presque toujours sur la beauté. Cependant les premières loges de Feydeau, les secondes de l'Opéra, les troisième de théâtre Favart, peuvent influer sur l'opinion qu'on prendra de vous. N'interrogez ni votre miroir ni les yeux d'un homme de goût pour votre toilette; chargez le roi de ce travail important, et s'il ne vous trouve pas digne d'annoncer une mode, au moins il vous classera sur la première ligne des bonnes copies. Vous n'aimez pas le jeu? C'est un désavantage; il faut parler, perdre et rire. Si vous étiez moins jolie je vous conseillerais, comme le plus sûr moyen de succès, l'apparence d'une faiblesse. Du reste, vous pouvez laisser à nos aîeux le soin de vous en occuper. Le premier d'entre eux que vous logerez sera désigné par les autres; on se dira cette nouvelle à l'oreille et vous ne serez plus étrangère à nos mœurs.

La manie de protéger est aussi en vogue; je ne dis point la manie d'obliger, n'allez pas vous y méprendre; on reçoit vingt suppliques en prose, en vers; on a chaque jour vingt solliciteurs dans son antichambre; on promet; on se fait un parti, des amis, et sans pouvoir on se met en faveur. Soyez enfin, et tout à la fois, aimable, coquette, sage et citée; montrez-vous aux bals, aux

hasardées dans les airs et l'on avait été un jour entier sans connaître leur sort, ce qui avait fait dire aux merveilleux du temps qu'elles avaient été changées en constellations.

allant plus loin, parle du projet de proclamer le consulat à vie, et d'en investir le duc de la Victoire.

Ce qui résulte le plus clairement de ces accusations réciproques, c'est que tout le monde reconnaît la difficulté de la situation, qui va plus clairement se dessiner dès que l'on abordera dans la chambre des députés les points essentiels de la politique.

La chambre des députés a décidé qu'elle tiendrait séance le 16, malgré la solennité.

— On écrit d'Alger, 5 avril :

« Un camp va être formé entre Miliash et Mascara, sur la Chéif, à la hauteur de Tenez, à une douzaine de lieues de cette ville. Le commandement en est donné au colonel Cavaignac, des zouaves, qui aura 4,000 hommes sous ses ordres. Le 3^e bataillon des zouaves, 2 bataillons du 6^e léger et autres troupes, font partie de l'expédition. Tenez doit être occupé le 1er mai, et nous devons nous mettre en route du 15 au 20 avril. »

— Les femmes détenues dans la maison centrale de Montpellier viennent de remettre au directeur de l'établissement une somme de 1,000 fr., produit de leurs effractions collectives pour les malheureuses victimes du tremblement de terre de la Guadeloupe.

— Les journaux de la Martinique que l'on vient de recevoir annoncent qu'à la nouvelle du tremblement de terre de la Guadeloupe, la législature de la Barbade, l'une des Antilles anglaises, a voté à l'unanimité en faveur des victimes, une somme de 75,000 gourdes (environ 400,000 fr.) qui est indépendante des souscriptions particulières.

— Mme Adélaïde, dont la santé avait donné de grandes inquiétudes, se porte beaucoup mieux depuis quelques jours.

— Nous ne lisons pas souvent le cabinet. Nous devons dire cependant que la nomination de M. le contre-amiral Dupetit-Thouars à la dignité de grand-officier de la Légion d'Honneur est une réponse convenable aux déclamations d'une partie de la presse anglaise contre cet officier, à l'occasion de l'occupation de Tahiti.

— Il avait été annoncé, puis nié, que des cas de fièvre jaune se fussent manifestés à la Guadeloupe. Deux feuilles ministérielles viennent malheureusement de confirmer la nouvelle que nous retrouvons encore dans le rapport fait hier au Havre par le capitaine Gariou, arrivé dans ce port, venant de la Pointe-à-Pitre, qu'il a quittée le 2 mars.

Dans ces circonstances, le gouvernement a cru devoir rompre le silence, et nous trouvons ce soir dans le *Messenger* la note suivante :

« Le département de la marine vient de recevoir de M. le gouverneur de la Guadeloupe une lettre en date du 28 février, datée de la Pointe-à-Pitre.

sociétés littéraires; ne vous entourez jamais que d'ombres féminines dont la laideur et la gaucherie ajouteront à vos grâces; occupez-vous de plaisir, jamais d'aimer: la coquetterie embellit, tandis que les passions anéantissent!... »

Le *Phénix* parut et excita la curiosité.

Jamais journal n'avait mieux été l'expression vivante d'une personnalité. Joie, tristesse, affection, colère, lectures, réflexions. Caroline y mettait tout. On pouvait suivre dans les pages hachées de cette singulière publication les moindres oscillations de son âme: c'était une confession faite jour par jour, heure par heure. Si la satire y reparaisait souvent, c'est que les faits, les parvenus, les femmes sans cœur excitaient en elle de continuelles indignations. Aussi les poursuivait-elle dans le *Phénix* avec une sorte de fureur, de peur que le trait ne passât par dessus la tête des coupables, elle les désignait, elle les désignait, elle les nommait à moitié, elle les fustigeait à comparaitre devant le juge suprême d'un enfer de sa composition: elle les livrait à une ronde de démons terribles et grotesques que Hoffmann n'eût point reniés: « L'ange du jugement dernier y joue de la trompette; un crâne de merveilleux entouré de grelots imite le tambour de basque, et des cœurs d'égoïstes, enchaînés par des cheveux de coquettes, servent de castagnettes. »

Parfois sa satire a une sorte de rudesse et d'élan qui va jusqu'à l'éloquence. Ecoutez plutôt le portrait d'un terroriste enrichi :

« On le connaît, on le trouve partout, ce gros court, brun; ce livide anarchiste qui n'aime de la république

« Les grandes chaleurs avaient, comme cela arrive ordinairement à la même époque, produit quelques cas de fièvre jaune, mais sans aucun caractère épidémique; et les dernières secousses du sol avaient même eu pour effet, par l'en tassement des débris, de couvrir les cadavres non encore retirés, ce qui avait écarté toute crainte d'exhalaisons pestilentielles.

« M. le contre-amiral Gurière annonce au surplus que l'on continuait le débâtiement des rues et la construction de barques en bois pour le logement des soldats et des malades. Il ajoute que les habitants de la campagne avaient repris courage et déployaient de toutes parts, la plus grande activité. »

— On assure, dit une feuille du matin, que le général Bédou est nommé au commandement de la province d'Oran, en remplacement du général Lamoricière, qui rentre en France ainsi que le général Changarnier, par suite de leur promotion au grade de lieutenant-général.

— M. M. le duc de Montpensier vient de donner un repas d'adieu aux officiers du 3e régiment d'artillerie, qui doit quitter Vincennes. M. de Montpensier passait capitaine dans le 4e régiment d'artillerie qui remplace le 3e.

(Commerce).

Commerce du Havre.

(29 Avril 1843.)

Cuir. Quelques affaires ont été conclues ces jours-ci; mais, vu les concessions que l'on a été obligé de faire pour écouler, on a été bien aise d'en taire les conditions.

Les cuirs et peaux sont en général très-délaissés sur notre place; la bonne marchandise seule trouve encore à se vendre, mais les parties mal assorties sont devenues invendables.

On cite deux parties, l'une de 2,112 cuirs Buenos-Ayres secs, et l'autre, de 1,998 dito, placées à prix secrets, ainsi que 2,500 Buenos-Ayres salés verts.

En vente publique, 973 cuirs Tampico secs et salés secs, avariés, ont été adjugés de fr. 24 à 41 arq.

Quelques autres ventes publiques qui ont été tentées n'ont pu avoir de résultat, vu les bas prix offerts.

On a noté aussi une partie de 1,600 peaux de cheval de Buenos-Ayres, vendues à la pièce, à un prix ignoré.

Il est arrivé de New-York 171 balles peaux et 2,132 peaux, et de New-Orléans 1,937 paquets peaux.

Cru. On a écoulé 14 balles de Monte-Video, en belle marchandise, à fr. 91 25, et 41 balles de Buenos-Ayres, qualité ordinaire, de fr. 76 à 78 25 arq.

Suifs. Quelques petits lots de choix se place, mais on ne voit pas de la marchandise ordinaire.

Il s'est fait 4934 kilog de New-York, en bonne marchandise, à fr. 53 50, et 40 quarts dito, de New-Orléans, à fr. 52 arq.

49 fûts sont arrivés des Etats-Unis.

(J. du Havre.)

que les places, de l'égalité que la bassesse, de la liberté que la licence. L'accaparement des blés avait agandi sa maison, son écurie, sa remise, ses caveaux; il a pensé que d'autres spéculations élargiraient encore son domaine. Le voilà donc qui réunit dans ses magasins l'indigo d'Amérique, le thé de la Chine, l'ivoire d'Afrique, les étoffes de la Perse; tout se vend, tout se paie, tout passe en pays étranger! Mais ce n'était point encore assez. Un impôt menace le sel; l'agitateur le sait: il épuise les marais de la France entière; les droits d'octroi se décrètent, et sa fortune est quadruplée. Alors enfin il s'arrête; assez d'affaires, il faut finir! La belle terre de feu M... est achetée; mais le parc est mesquin, le château manque de galerie, l'entrée de péryptile; il faut des voûtes souterraines, un arc triomphal, des urnes funéraires, des pyramides égyptiennes, des cirques, des inscriptions, le Tibre, la roche tarpéienne. La cour en rotation sera un olympus où se dresseront toutes les divinités du paganisme; Brutus et Mutius garderont la salle à manger. Mais que mettra-t-on à la porte du grand vestibule? Accourez, artistes, votre avis! Voici le décorateur, le peintre, le sculpteur, l'architecte. Chacun propose, rejette, hésite. — Eh! messieurs, pourquoi chercher si longtemps! Ornez ce vestibule d'images parlantes! mettez à droite un vampire couché sur des cadavres, et à gauche la femme de Lih changée en statue de sel!

L'enrichi désigné ici par Caroline est le même, si je ne me trompe, qui fut accusé d'avoir usupé pendant la erreur un domaine qu'il n'avait point acheté, ce qui lui fit donner le nom de *ref-terre*. Comme il se trouvait un



Le Constitutionnel d'hier dit :

Par un navire arrivé les jours derniers d'Europe, nous avons qu'allait porter du port de Cadix, une fregate et deux brick de guerre Espagnols; lesquels auraient à bord Le Consul Espagnol destiné pour Montevideo.

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Entrée du 25 juin.

Rio-Janeiro, le 7 juin, brick suédois *Nyaden* capitaine Gullians, à ordre, avec 437 barils farine, 100 pipes vin, 200 barriques morue, 130 barils huile, 78 sucons confitures.

AVIS.

Dans l'intérêt général, CHESNEAU, marchand tailleur, rue du 25 Mai, n. 10, prie toutes les honnêtes gens, et le commerce en particulier, de vouloir bien prendre connaissance de l'article suivant: ils connaîtront des lors ce qu'ils ont à attendre des nommes BAURIN et ANCESSY, dans le cas où ils auraient quelques rapports d'intérêt avec eux.

Je m'étais promis de ne parler de Baurin et d'Ancessy qu'après la liquidation de la société; mais, puisque ces individus continuent à me voler journellement je ne puis attendre plus longtemps.

J'ai déjà fait savoir par la voie des journaux que leur conduite chez moi leur aurait au moins valu dix années de détention, en Europe. Loin de m'attaquer en réparation, ce que je les ai déjà encouru de faire aujourd'hui par le présent article, ils se sont contentés de répondre que je ne disais que des balourdises, et ils ont eu l'incroyable effronterie de dire que je mentais, quand eux-mêmes ont reconnu et signé tous les faits que j'ai avancés ci-dessus, je qui a été prouvé, et ce que j'avance aujourd'hui. Oseront-ils encore dire que je mens?

D'après leur dernier écrit, beaucoup de personnes honnêtes, surprises sans doute par leur langue durcie, leur hypocrisie de Tartuffe, ont pu être un instant trompés sur leur compte, mais, lorsqu'ils ont vu que, malgré toutes mes précautions, j'ai, depuis cinq mois, obtenu l'adresse que des clients qui se trouvent dans l'impossibilité de payer, et qu'ils conservent les autres pour encaisser à leur profit les sommes qui me sont dues, comme ils l'ont toujours fait avant, pendant et après la dissolution de la société; elles se seront avec mépris tout ce que de semblables individus pourraient alléguer contre moi.

Le petit nombre de mes débiteurs, que j'ai eu l'occasion de voir, m'ont tous déclaré qu'ils avaient payé Baurin et Ancessy. Ces sommes reçues par eux

jour dans un cercle avec Fréron, et comme il s'agit d'un grand dédain pour ce dernier, quelqu'un s'en indigna.

— Laissez, dit l'ancien conventionnel, il est tout simple que Fréron soit mal vu de Voltaire (Voltaire).

Les personnalités dans le *Phénix* ne manquèrent pas de faire grand bruit. Trop de gens avaient à rougir de leur passé, trop de fortunes s'étaient élevées sans que l'on pût en justifier l'origine, trop d'actions demandaient le silence et le mystère pour qu'une telle hardiesse excitât pas autant d'inquiétude que de ressentiment. Les femmes surtout s'en émurent; celles qui avaient été attaquées s'indignèrent celles qui pourraient l'être craignirent de voir arriver leur tour. Je trouvais un soir Caroline entourée de lettres de plaintes et de menaces et presque effrayée.

Deux de ces lettres me frappèrent. La première, écrite d'une manière rapide et naturelle, était tout simplement l'annonce d'un cartel. La voici: « Je suis jeune, belle; j'ai des faiblesses et j'ai le bon esprit d'en rire. Je veux donc bien qu'on nomme mes amans, mais je ne souffre pas qu'on remarque mes ridicules. Si dans votre *Descente aux Enfers* vous insérez mon nom, si je soupçonne que vous ayez voulu me désigner, recommandez vos jours au hasard, car je ne me sers point de vengeance ni de plume étrangère: je me bats. Vous montez à cheval et faites assez bien des armes; il ne vous sera donc pas plus difficile de tirer à bout portant que de m'attaquer dans le silence de cabinet. Adieu. Vengeance ou estime! »

(La suite au prochain numéro.)

jointes à celles qu'ils n'ont pas portées sur les livres comme étant dues à la maison, et à ce qu'ils ont pu d'autorité, former ensemble la somme de 2301 piastres. Nul doute que, lorsque j'aurai vu tous mes débiteurs; le déficit sera plus que doublé. Ajoutez à cette somme tous les mauvais placements qu'ils m'ont faits pour compte de l'établissement, desquels ils sont répondants, comme aussi le décrié qu'ils m'ont causé auprès de mes clients, tous ces préjudices réunis peuvent s'évaluer, au minimum, à 8000 piastres. Cette somme, quoique considérable, perdrait pour moi de son importance, si les temps étaient meilleurs; mais, comme il en est malheureusement autrement, je me vois dès lors dans l'impossibilité de jamais réparer les pertes que m'ont causées ces malheureux infames.

Dés aujourd'hui, je vais les poursuivre par devant le tribunal de commerce, afin de savoir si, parce que j'ai en la faiblesse de m'associer *Baurin* et *Anceny*, ils ont le droit de me voler aussi cruellement et d'une manière aussi scandaleuse.

L'un de ces deux frères mauvais sujets, à son arrivée ici, a été domestique chez M. Capéhorat, puis, chez M. Richelet, ensuite chez moi, aux gages de 30 piastres par mois. L'autre, en arrivant de France, devait son passage et est entré chez moi avec une même solde que le premier; tous deux, après avoir prodigué l'argent pour leurs menus plaisirs, en sont sortis avec des malles pleines.

C'est ainsi que, etc: ce qu'ils m'ont volé, ils font les hommes importants, et qu'ils se sont constitués négociants; l'un d'eux, par reconnaissance, se propose même de m'associer.

Tout ce que j'avance ici est à la connaissance du public; aussi, ai-je l'espérance que, ne voyant aussi vivement blessé dans mes intérêts, il ne me blâmera point d'avoir fait retentir mes plaintes par la voie de la presse, surtout lorsque je le fais dans l'intérêt général.

CACANAU.

Montevideo, 24 juin 1843.

AVIS.

LEGION DES VOLONTAIRES FRANCAIS

Tous les individus de la legion ou hors de la legion qui voudraient faire partie de la musique, peuvent se présenter dimanche à 3 heures à l'état major pour se faire inscrire et prendre connaissance des conditions.

Le colonel, — *Thiébaud*.

AVIS DIVERS.

AVIS.

Les Dames Françaises, qui se sont occupées de la souscription pour l'Hôpital, désireraient que, pour diminuer les fatigues auxquelles elles se sont généralement soumises, une souscription à domicile fut ouverte chez l'une d'elles.

C'est pour ce motif qu'une souscription est ouverte chez Mme. Viglezzi, rue Rincón.

AVIS.

HOPITAL FRANCAIS.

L'hôpital a besoin d'une compagnie de quarant hommes d'ambulance; ils auront exactement les mêmes droits que les légionnaires, à dater de leur engagement. Les Français qui voudraient en faire partie n'ont qu'à se présenter à l'hôpital, rue de Sarandi près le marché où le directeur leur fera connaître les conditions.

NOURRICE.

Une Nourrice française dont le lait n'a que quinze jours, désire trouver un enfant pour nourrir chez elle, s'adresser à côté du café de l'Alamo: tel, chez M. Jean Julien à la pasteria.

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

AVIS.

On vient d'imprimer, à l'imprimerie de la Charité, un ouvrage intitulé:

INSTRUCTIONS D'INFANTERIE, qui comprend celle des recrues, le manuel des guides, et la tactique des éclaireurs; extrait de la dernière édition de Valence, avec 29 gravures lithographiques, qui indiquent les signes du commandement avec l'épée ou la canne.

Il se vend à ladite imprimerie, et chez Domenech ou chez Varola, p'aco de la Constitution.

CHIEN PERDU.

Un chien de six mois, poil long et blanc, oreilles rouges, le dessous du cou rasé. La personne qui le ramènera, rue de Carrato n° 152, ou qui pourra donner connaissance de la personne qui le retient, recevra une bonne récompense.

AVIS.

Celui qui aurait un billard et voudrait le louer, avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenos-Ayres n° 232 et 234.

M. le capitaine de *Sigrette*, est prié de passer au bureau du *Patriote*, pour affaire qui le concerne.

AVIS A NOS SOUSCRIPTEURS.

Le *Reportidor* du *Patriote* étant changé, nous prions ceux de nos souscripteurs qui n'auraient pas reçu le journal depuis deux jours, de vouloir bien adresser leurs réclamations au bureau du journal.

Le sieur L-met, armurier, fait savoir aux Volontaires de la legion qu'ils trouveront chez lui des couteaux-sabres de sa confection, disposés à propos et à un prix modéré. Rue du 25 Mai, n°

AVIS A MES COMPATRIOTES

Et aux défenseurs de la liberté.

A dater de ce jour, lorsque la legion prendra les armes, il y aura un dépôt d'armes, de gibernes et de munitions, au bureau de l'Etat Major pour tous ceux qui, n'ayant pas pris les armes, voudraient concourir à la défense de la noble cause à laquelle nous nous sommes dévoués pour protéger nos vies, celles de nos familles, et conserver un bien être acquis avec tant de peines et de travaux.

Le colonel des Volontaires Français,

THIEBAUT.

L'abbé De-ombres, dont les services, comme aumônier du régiment des Volontaires Français, ont été agréés par le chef du corps et confirmés par l'autorité locale et ecclésiastique,

quo, n'honneur d'annoncer à ses frères d'armes que, pour tous les secours spirituels de sa compétence, comme aussi dans l'exercice des devoirs dont il s'est chargé, il est, dès ce moment, à la disposition de toutes les familles, dont les chefs auront pris les armes pour une cause aussi sainte que nationale.

S'adresser à l'hôpital de la Charité, où demeure M. l'aumônier, et dans le cas où il ne se trouverait pas chez lui, laisser une adresse au bureau de l'intendance, qui se trouve à main gauche, en entrant dans la cour de l'hôpital.

ARMES DE CHASSE et DE GUERRE.

Nous nous empressons de prévenir les amateurs que nous avons vu, chez M. Domergue Coste fils, maison Lavalloja, des fusils de chasse et de guerre, au moyen desquels on peut tirer 10 à 12 coups à la minute. Au moyen d'un procédé ingénieux ces fusils qui se chargent par la culasse, se chargent comme les fusils ordinaires, dans le cas où l'on manquerait de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas plus élevés que ceux à système ordinaire.

M. Viglezzi, ex-capitaine d'état-major, pas é capitaine de la compagnie d'ambulance pour les personnes qui voudront faire partie de ladite compagnie, de vouloir bien se faire inscrire au bureau de l'économie à l'hôpital français.

VIGLEZZI.

AVIS de la Salle de Commerce.

Le directeur de la Salle de Commerce fait savoir au public que les paquets entre Montevideo et Buenos-Ayres, ayant perdu leur qualité, et se trouvant désormais considérés comme navires marchands, les signaux de sortie ne se feront plus comme auparavant, mais seulement sur l'ardoise, et lorsqu'ils se feront aviser, ils mettront, comme navires marchands, les pavillons de leurs nations. Le paquet anglais sera le seul qui sera signalé comme auparavant.

Les lettres de nos souscripteurs ne seront adressées, pour le départ, qu'avec un paiement de 6 vintas pour chacune.

Le Directeur,

J. ROSQUELLAS.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lesueur, rue Sarandi, autrefois San Carlos, 96.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Les succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles s'efforceront de mériter de plus en plus.

AVIS.

Maison Honoré Gasparin, platero, rue del Rincón, on achète or vie ux, argent et cuivre.

Le Grand Jb. RETNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jb RETNAUD.